

Communiqué de presse

Information réglementée publiée le 7 octobre 2011 à 8h45.

« POLYGONE INTERNATIONAL prend un nouveau départ ! »

Le développement de POLYGONE INTERNATIONAL SA à l'étranger n'a pas été concluant : fin 2010, le groupe demandait la mise en redressement judiciaire de sa filiale POLYGONE FRANCE SàRL suite aux pertes importantes subies au cours des 8 premiers mois de l'année 2010. La plupart des contrats de cette société venant à échéance dans les 6 derniers mois de 2011 et vu l'absence de perspectives permettant d'envisager une autre issue en dépit des pistes explorées, la mise en liquidation de cette filiale française est devenue la seule solution raisonnable. Celle-ci a été confirmée par le Tribunal de Commerce de Paris par un jugement du 24 mai 2011.

Ces difficultés rencontrées dans le cadre des activités en France, couplées à des marges trop peu élevées et une masse salariale trop importante par rapport aux capacités financières et aux besoins de la Société ont mis la société POLYGONE INTERNATIONAL dans une situation délicate. Une série de mesures ont alors été décidées par le conseil d'administration en vue de redresser la situation financière de la société :

- premièrement, proposer à l'assemblée générale de la société de procéder à une **augmentation de capital par apport en nature de créances** : cette augmentation de capital permettra une augmentation des fonds propres à concurrence de 870.256 €, ainsi qu'une diminution de ses dettes à due concurrence, ce qui améliorera nettement son ratio fonds propres / endettement ;
- ensuite, il est envisagé de **vendre les actions détenues par la société dans le capital de HELLO AGENCY SA à HELLOBRU SA**, société constituée pour l'occasion par la SOCIETE REGIONALE D'INVESTISSEMENT DE BRUXELLES SA d'intérêt public et B2E SA ; le prix de la transaction s'élèverait à environ 3.900.000 €, ce montant ayant été fixé sur la base du rapport d'évaluation d'HELLO AGENCY SA établi par un tiers expert indépendant ; cette mesure devrait permettre d'apporter suffisamment de liquidités à POLYGONE INTERNATIONAL SA pour lui permettre de faire face à ses obligations à court terme, et de réduire fortement son endettement dans la mesure où une partie du prix sera payé par une cession de dettes à HELLOBRU SA ;
- et enfin **d'importants changements d'organisation interne** sont et seront mis en place au sein de POLYGONE INTERNATIONAL SA : outre, la nomination d'un nouvel administrateur

proposée à l'assemblée générale, le conseil d'administration a procédé à la nomination d'Eric VANDENBROECK en tant que Strategic and operationnal Director, de Stéphane OPDENBOSCH en tant que Creative Director & Partner, de Pierre SOREL en tant que directeur financier *ad intérim* ; cette équipe sera dirigée par Pascal LAMBERT, administrateur délégué, et chapeautée par Eric EVERARD, qui sera proposé aux fonctions de Président du Conseil d'administration. Thierry GOOR, Managing Partner, quitte l'opérationnel, tout en restant administrateur.

Faut-il le rappeler, Eric EVERARD est PDG et fondateur d'ARTEXIS GROUP SA, l'un des acteurs les plus importants sur le marché belge de l'organisation de salons, propriétaire de Flanders Expo à Gand et de Antwerp Expo à Anvers, gestionnaire de plusieurs grands halls d'expositions et centres de congrès en Belgique et en Suède et Président de l'U.F.I. (The Global Association of the Exhibition Industry). Il a été choisi pour son expertise dans le secteur.

Pour Serge VILAIN, Président de la SOCIETE REGIONALE D'INVESTISSEMENT DE BRUXELLES SA d'intérêt public, actionnaire important de POLYGONE INTERNATIONAL SA et administrateur : « *Ces mesures permettront d'atteindre plusieurs objectifs majeurs : redresser la situation financière de Polygone, ce qui permettra de maintenir un volume important d'activités et d'emplois en Région de Bruxelles-Capitale, et renforcer la société Polygone en lui assurant un nouvel envol.* »

Pour Pascal LAMBERT, administrateur délégué de POLYGONE INTERNATIONAL SA : « *l'ensemble de ces mesures nous permettront de retrouver la vitalité nécessaire afin de nous concentrer essentiellement sur notre déploiement ainsi que sur le renforcement de notre offre transversale, l'ADN de Polygone.* »

En conséquence, POLYGONE INTERNATIONAL SA annonce la convocation d'une assemblée générale extraordinaire le jeudi 3 novembre 2011 à 10 heures au siège social de POLYGONE INTERNATIONAL SA, appelée à se prononcer sur les points suivants :

- la continuation des activités de la société conformément à l'article 633 du Code des sociétés,
- sur une augmentation du capital de la société à concurrence de 619.365,62 € par apport en nature de diverses créances d'une valeur totale de 870.256 €, pour porter le capital à 3.024.289,84 €, à augmenter d'une prime d'émission supplémentaire de 250.890,38 €, et moyennant la création de 622.258 actions nouvelles jouissant des mêmes droits et avantages que les actions existantes, au prix de souscription arrondi à 1,40 € par action, soit au pair comptable des actions existantes à 0,99 € augmenté d'une prime d'émission arrondie à 0,40 € ; ce prix de souscription correspond au prix auquel des actions de la société ont été acquises hors marché en août 2011 par un investisseur privé (cf. déclaration de transparence se trouvant sur le site web de la société) ; le cours de bourse des titres émis par la Société qui est actuellement de 5,80 € n'a pas été retenu comme valeur pour déterminer la rémunération à attribuer aux apporteurs, étant donné que ce cours de bourse n'est pas représentatif de la valeur réelle de la société en raison du peu d'échange existant sur le marché, et
- la démission et la nomination d'administrateurs.

La convocation à cette assemblée générale, le formulaire de procuration, d'attestation de présence et de vote par correspondance, ainsi que les rapports du conseil d'administration établis conformément aux articles 633 et 602, al. 3 du Code des sociétés, et le rapport du commissaire établi conformément à l'article 602, al. 1^{er} du Code des sociétés sont disponibles sur le site web de POLYGONE INTERNATIONAL SA : www.polygonegroup.com.

A propos de POLYGONE INTERNATIONAL SA :

POLYGONE INTERNATIONAL SA est une agence de communication spécialisée dans les prestations de services marketing et de communication. L'activité du groupe dont elle fait partie s'organise autour de 2 pôles :

- prestations de services marketing : étude des marchés, des tendances, des comportements d'achat, élaboration de plans marketing, etc. ;
- prestations de services de communication : élaboration de stratégies de communication (digitale, interne, externe, santé), création de marques et de logos, création de chartes graphiques, création et fabrication de tous types de présentoirs, mise en place de plans média, conception et réalisation de campagnes publicitaires, stimulation de réseaux, développement d'applications digitales mobiles, etc.

Les titres de la SA POLYGONE INTERNATIONAL sont admis aux négociations sur ALTERNEXT BRUSSELS depuis le 10 septembre 2010 sous le Mnemo ALPOL (ISIN Code : BE0974255847)

Contact :

Pascal LAMBERT, administrateur délégué - Tel : + 32 2 213 74 00 - E-mail : pascal@polygonegroup.be

www.polygonegroup.com